

Par sa nature sensible et évolutive, la pellicule requiert une certaine attention. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce document rappelle certaines précautions à prendre lors de l'expédition de pellicule en fonction du moyen de transport choisi.

Cette étude est valable pour les films négatifs exposés ou non quelle que soit la sensibilité du film de 50 ISO à 500 ISO et se limite volontairement aux expéditions en France et de la France métropolitaine vers l'étranger.



Quels sont les risques et les conséquences liés au transport de la pellicule ?



Quels sont les différents moyens existants pour le transport de pellicules et dans quels cas l'utiliser ?



Conditionnement de la pellicule
Pour le transport AERIEN
Pour le transport FERROVIAIRE
Pour le transport MARITIME
Pour le transport TERRESTRE



Guide pratique du transport de film cinématographique

Ficam
CINÉMA AUDIOVISUEL MULTIMÉDIA

FICAM

Fédération des Industries techniques
du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia

11/17, rue de l'Amiral Hamelin
75783 PARIS Cedex 16

Tél : +33 (0) 1 45 05 72 55
Fax : +33 (0) 1 45 05 72 50
www.ficam.fr

Quels sont les risques et les conséquences liés au transport de la pellicule ?

Caractéristiques

Les émulsions des films cinématographiques de prise de vues vierges, négatifs ou inversibles (Noir & Blanc ou couleur), comportent un composant principal : les cristaux d'halogénures d'argent qui sont sensibles à la lumière et génèrent l'image après développement.

Risques et conséquences liés aux rayons X

Les rayons X sont de même nature électromagnétique que la lumière visible (avec des longueurs d'onde beaucoup plus courtes et donc de plus haute énergie). Cette énergie leur permet de traverser les matériaux opaques d'emballage courant pour visualiser le contenant.

La capacité des rayons X à exposer les halogénures d'argent est donc la même que celle de la lumière visible, mais sur une échelle plus importante en raison de leur haute énergie. Ces rayons X, en fonction de leur intensité, pourront ou non engendrer les conséquences suivantes (sur un film vierge ou déjà exposé à la prise de vues) :

- Apparition d'un voile gris, uniforme ou par zones, périodique (« pompage » à la projection).

- Augmentation de la granularité du film.

Par contre, les films déjà développés n'ont plus à craindre les effets des rayons X.

Autres risques

La chaleur et l'humidité peuvent aussi altérer les caractéristiques des pellicules. Se reporter aux fiches techniques des pellicules pour connaître les conditions de conservation préconisées.

Quels sont les différents moyens existants pour le transport de pellicules et dans quels cas les utiliser ?

Conditionnement de la pellicule

Quel que soit le moyen de transport choisi, il faut rappeler que la boîte en aluminium, protégeant la pellicule d'un certain nombre de détériorations externes (lumière-chaleur, poussière,...), ne constitue pas en soi une protection suffisante et adaptée au transport de la pellicule. Seule la boîte en carton avec renfort latéral fournie par les fabricants de pellicule assure une bonne protection du film contre les chocs lors de son transport. De plus, il est déconseillé de « ré-emballer » les boîtes de film dans des cartons qui ne seraient pas spécifiquement adaptés à ce type de produit.

Pour le transport AERIEN des films trois solutions existent :

Par ses propres moyens, sur un vol commercial

Sur la majorité des compagnies aériennes, deux types de bagages sont autorisés : « les bagages à mains » et « les bagages en soute ».

Il est conseillé de passer les pellicules uniquement dans les « bagages à main » ou « bagages cabines » voyageant dans le cockpit. L'intensité de la machine d'inspection aux rayons X utilisée dans ce cas n'est pas suffisante pour endommager la pellicule*. Il est préférable de garder à porter de main un charging bag afin de parer à un éventuel contrôle manuel. (Rappel : il convient de se renseigner auprès de la compagnie aérienne pour connaître le volume et le poids autorisé en cabine).

A l'inverse, les bagages voyageant en soute subissent jusqu'à trois inspections aux rayons X dont la puissance endommagera à coup sûr la pellicule. Pour rappel, même l'utilisation d'un sac de plomb, dans ce cas précis, ne pourra protéger la pellicule.

Par l'intermédiaire d'un transitaire spécialisé

Le transitaire spécialisé est responsable du transport du matériel et veille au non passage des pellicules par les machines à rayons X.

Pour éviter ces inspections inhérentes au fret, il a deux solutions :

- Soit placer la marchandise en quarantaine pour une durée de 5 jours maximum.

- Soit organiser le passage d'une brigade cynophile (chien). Si cette méthode est plus rapide de 24h à 48h, elle reste limitée par la fréquence d'utilisation des chiens : 2 passages par jour.

Par l'intermédiaire d'un transporteur express

Le transporteur express doit systématiquement soumettre sa marchandise au passage aux rayons X lors du transport par fret. Les délais de livraison étant réduits au maximum, il n'effectue pas de mise en quarantaine. Le risque est donc très élevé.

Pour le transport FERROVIAIRE, il n'existe pas de risque particulier à l'exception de la liaison Paris-Londres via Eurostar (passage du tunnel sous la manche). Lors du passage en douane à la gare du nord, il y a une inspection avec passage des bagages aux rayons X. Comme pour les « bagages à main » lors du transport aérien, l'intensité de la machine d'inspection aux rayons X utilisée n'est pas suffisante pour endommager la pellicule*. Toutefois, il est recommandé de voyager avec un charging bag pour faire face à un contrôle manuel.

Pour le transport MARITIME, il n'existe pas de risque à notre connaissance.

Pour le transport TERRESTRE, il n'existe pas de risque à notre connaissance.

** Tous les types de pellicules peuvent passer jusqu'à dix fois, dans la machine d'inspection aux rayons X, sans risque de voile.*